

CONSEIL DE L'ÉCOLE DE RECHERCHE

Mercredi 20 mars 2024 à 12 h 30

Visioconférence Zoom Meeting

Présents : BALME Stéphanie, BALZACQ Thierry, BANEYX Audrey, BEZES Philippe, COMBES Pierre-Philippe, DE ROUX Anne Solenne, DUBUISSON-QUELLIER Sophie, FAUCHER Florence, FONTAINE Marion, FORRAY Vincent, FRANÇOIS Pierre, GROS Frédéric, GRISEZ Émilie, GROSSMAN Emiliano, GURIEV Sergeï, HENRY Emeric, LACHENAL Guillaume, LOUËR Laurence, NEZLIOUI SERRAZ Hadjila, PELISSE Jérôme, REVILLARD Anne, ROVNY Jan, RUFFA Chiara, SAFI Mirna, SERREAU Maximilien, SCOTT Clémentine, STREHO Imola.

Ordre du jour :

- | | |
|--|---------|
| 1. Approbation du procès-verbal de la réunion du Conseil du 18 octobre 2023 | Page 2 |
| 2. Nouveaux membres du CED | Page 2 |
| 3. Rapport évaluation HCERES – Vague D | Page 3 |
| 4. Campagne d'admission 2024 en Master et Doctorat | Page 6 |
| 5. Bilan sur les formations, les cours inter-semestres et les parcours recherche | Page 11 |
| 6. Bilan sur les débouchés après Master et Doctorat | Page 14 |
| 7. Points et questions des Élu.e.s doctorant.e.s et du personnel | Page 21 |
| 8. Points divers | Page 24 |

Pierre FRANÇOIS : Je vous propose de commencer, si c'est bon pour vous. Bonjour à toutes et tous. Et, merci d'être là, pour ce Conseil qui va se dérouler dans un format un petit peu différent de celui qu'on avait initialement prévu, quand on a fait le programme des séances de l'année. Cela va me donner l'occasion de vous expliquer, à la fois, ce qu'on l'avait prévu, et les raisons pour lesquelles ce n'est pas ce qu'il se passe. Il était prévu qu'à ce moment de l'année, le nouveau doyen ou la nouvelle doyenne de l'École de la recherche soit identifiée et nommée. Et, qu'une partie du Conseil d'aujourd'hui soit consacré à la discussion de son programme.

On est, en réalité, dans un moment qui est un petit peu moins net que ce que l'on avait anticipé. Cela me donne l'occasion de faire un point un peu plus précis, sur la procédure de recrutement de la nouvelle doyenne, en l'occurrence. La plupart d'entre vous le savent, mais je le rappelle. Dina WAKED s'est portée candidate sur le poste de doyenne. Elle a été auditionnée. Le Comité de recrutement de sélection a proposé son nom à Mathias VICHERAT. Mathias VICHERAT a validé cette proposition, en présentant Dina devant le Conseil scientifique. Dina est passée devant le Conseil scientifique le 5 mars dernier. Elle a pu présenter son programme. Son programme a été discuté. Cette discussion a été suivie d'un vote, qui s'est traduit par 32 voix favorables sur 32 voix exprimées. A priori, tout devait aboutir. Dina était en discussion avec la Direction générale de Sciences Po, au moment où Mathias VICHERAT a démissionné. Le processus est, par conséquent, pour l'instant, suspendu. Mais, on travaille d'ores et déjà avec Dina, dans la perspective de sa prise de poste, pour la rentrée de septembre.

Cela dit, comme formellement les choses ne sont pas arrivées à leur terme, on est convenu avec Dina qu'une discussion devant le Conseil de l'École doctorale, qui est une instance formelle, était sans doute prématurée. Donc, cette discussion aura lieu. Elle aura lieu au mois de juin, au plus tard. Mais, on a décidé de sursoir pour la séance d'aujourd'hui. La manière dont le processus va aller à son terme, dans les semaines qui viennent, n'est pas encore complètement claire. Mais, il est clair, compte tenu de l'état d'avancement du processus, et par ailleurs du vote de soutien très chaleureux dont Dina a fait l'objet, devant le Conseil scientifique, que nous considérons que le processus a uniquement besoin d'être formellement conclu. Voilà où nous en sommes là-dessus. Et, voilà les raisons pour lesquelles le CED va se dérouler suivant des modalités un petit peu différentes de celles prévues au départ.

1 – Approbation du procès-verbal de la réunion du Conseil du 18 octobre 2023

Pierre FRANÇOIS : J'attaque le premier point de l'ordre du jour, avec discussion et approbation du procès-verbal de la réunion du CED du 18 octobre 2023. Il vous a été transmis. Je ne sais pas si vous avez des remarques sur le contenu du procès-verbal. Je ne vois pas de demande de prise de parole. Donc, je considère que le procès-verbal est adopté et validé.

Le procès-verbal de la réunion du Conseil en date du 18 octobre 2023 est approuvé.

2 – Nouveaux membres du CED

Pierre FRANÇOIS : Deuxième point de l'ordre du jour, nous accueillons aujourd'hui de nouveaux membres au sein du CED. Ils correspondent d'abord à de nouveaux directeurs d'unités. Devait être présente, a priori, Stéphanie BALME qui est la nouvelle directrice du CERI. Mais, je ne vois pas Stéphanie. Kévin ARCENEUX, le nouveau directeur du CEVIPOF, nous a prévenus qu'il ne pourrait pas être là aujourd'hui. Et, par ailleurs, Emiliano GROSSMAN — je le remercie d'être là — est le nouveau directeur du CDSP. Emiliano, je te laisse te présenter très rapidement, même si tout le monde te connaît.

Emiliano GROSSMAN : A priori, tout le monde me connaît. Je suis chercheur toujours, d'ailleurs, au CEE, professeur en sciences politiques. Et je m'occupe depuis le 1^{er} janvier du CSPD. Au plaisir de travailler avec vous.

Pierre FRANÇOIS : Autre nouveau venu, si je puis dire, puisque c'est un revenant, Emeric HENRY, pour le département d'économie. Formellement, tu as pris ton poste le 1^{er} janvier, je crois, Emeric. Donc, on est très heureux de t'accueillir à nouveau.

Emeric HENRY : Merci. J'ai repris la Direction du département d'économie, à la suite de Thierry MAYER. Effectivement, j'ai été DED, pour l'économie, il y a quelques années. Donc, on a déjà travaillé avec Pierre. Et, on se connaît bien. Je suis ravi d'être là.

Pierre FRANÇOIS : Bienvenue à vous deux. Par ailleurs, dans l'équipe de l'École, cette fois-ci, à proprement parler, il y a Chiara RUFFA qui nous rejoint. Chiara, je peux vous passer la parole. Je rappelle, au sein du Conseil, que l'on peut prendre la parole indifféremment en français ou en anglais. Si c'est plus confortable en anglais, vous n'hésitez absolument pas à le faire en anglais. Chiara.

Chiara RUFFA : Bonjour tout le monde. Je m'appelle Chiara RUFFA, et je suis professeure des universités au CERI. Je suis la nouvelle responsable de la mention RI, au sein de la science politique. Ravie de vous rencontrer toutes et tous.

Pierre FRANÇOIS : Merci beaucoup. Et, donc, bienvenue. On est ravi de vous accueillir et de pouvoir travailler avec vous.

3 – Rapport évaluation HCERES – Vague D

Pierre FRANÇOIS : Je vais passer au point 3, autour du rapport d'évaluation du HCERES. Nous avons reçu la version finale, très peu différente, à dire vrai, ou à peu près identique à la version provisoire qui nous avait été transmise, puisqu'il n'y avait pas d'erreurs notables dans le rapport qui nous avait été transmis. On l'a reçu le 14 mars dernier. Vous avez reçu le rapport. Je ne vais pas le présenter en détail. Je vais me concentrer uniquement sur les éléments de conclusion qui ont été amenés. Le rapport a été produit à l'issue d'un processus.

La visite s'est déroulée dans une atmosphère très constructive. On voyait, en discutant avec le Comité de visite, qu'ils avaient très bien compris, ce que l'on faisait. Et, ils étaient parfaitement conscients de la distance qu'il pouvait y avoir entre leurs propres activités, leurs propres champs de recherche, et les nôtres. Ils en tenaient compte. Et, le rapport qui a été remis a confirmé ces impressions. En gros, le rapport en question, si je pars de ses conclusions, qui résume bien la tonalité, d'abord est un rapport qui nous réjouit. Il est positif. Il souligne un certain nombre de points forts qui correspondent, en partie, à ce qui a été identifié comme des points faibles, lors du précédent rapport. Donc, c'est plutôt une bonne nouvelle. Cela veut dire que les points de faiblesse qui avaient été identifiés, ou en tout cas repérés par le précédent Comité, ont été comblés. Ils ont beaucoup insisté, dans le rapport, sur la cohérence entre le projet de l'École et celui de Sciences Po, dans son ensemble. Ils ont compris que l'on attachait une très forte attention à notre attractivité nationale et internationale. Et, que l'on essayait de tenir une forme d'équilibre entre les deux. On était, par ailleurs, fonctionnellement bien intégré dans le fonctionnement de Sciences Po, à la fois par rapport aux unités de recherche, par rapport aux Masters, par rapport aux autres écoles également. Ils ont été sensibles au fait que nous disposions de ressources qui étaient des ressources généreuses, par rapport à la moyenne des écoles doctorales en France. Mais, ils ont souligné le fait que ces ressources bénéficiaient aux doctorants, et à l'ensemble des doctorants. Enfin, ils ont insisté sur le fait que notre démarche de formation n'était pas seulement une démarche de formation.

C'était aussi une démarche de professionnalisation, tournée vers les métiers de la recherche ; avant tout, vers les métiers de la recherche, malgré tout, statistiquement. Mais, elle était aussi tournée vers d'autres secteurs de la vie économique.

Ils ont évidemment identifié des points faibles. C'était des points faibles auxquels on s'attendait, pour partie. Par conséquent, on les avait identifiés comme des points faibles. Ce n'est pas une grosse surprise. Le premier de ces points faibles, c'est d'abord la faiblesse de l'investissement sur la formalisation d'une démarche compétence, avec la mise au point d'un portfolio. C'est vrai que c'est quelque chose qui est, pour nous, assez peu spontané. Ce n'est pas un vocabulaire et des techniques que l'on maîtrise très bien. Il se trouve que ce point avait été identifié, au début de mon mandat. Il fallait que l'on fasse un portfolio. Je reconnais et j'assume le fait que la démarche de construction, que la démarche compétence, on nous a proposé de la prendre en charge en central, en l'occurrence. Quand on a commencé à travailler là-dessus, il y a des collègues en central, notamment à l'Institut des compétences, qui nous dit que l'on est en train de réfléchir, à l'échelle de Sciences Po, qui intégrera le Doctorat. Simplement, quand on s'est tourné, à la fin du compte, vers nos interlocuteurs en leur demandant où l'on en était, en gros, on nous a dit que ce n'était pas le formalisé. Donc, on n'avait pas avancé. Mais, on n'avait pas pu présenter quelque chose en bonne et due forme, puisque l'équipe qui était en charge n'avait pas non plus fait complètement aboutir le projet.

Deuxièmement, on nous reproche un faible investissement sur le processus d'évaluation interne, et d'amélioration continue de notre organisation. Pour nous, c'est un peu moins — comment dire ? On ne voit pas forcément, concrètement, ce que pourrait recouvrir un dispositif formel d'évaluation interne continue. Donc, on a des dispositifs de suivi de nos doctorants sur le marché du travail. Et, on a des processus d'évaluation des formations que l'on propose dans les inter-semestres. Autant, on voit bien ce qu'il manque dans le cadre du portfolio de compétences ; il n'y a pas de problème. En revanche, ce qui est attendu par le HCERES est peut-être un peu moins évident, pour nous. N'hésitez pas, si vous voyez des choses qui pourraient nous permettre de cocher la case, je ne vous demande pas forcément une réponse tout de suite. Mais, dans les semaines, les mois, les années qui viennent, si vous identifiez des dispositifs qui nous permettent de cocher la case, notamment parce qu'on doit répondre. On doit écrire une lettre dans laquelle l'on va dire ce que l'on compte faire, pour essayer d'améliorer ce point-là.

Globalement, je pense qu'il faut qu'on se réjouisse, du fait que la tonalité du rapport est extrêmement positive et très chaleureuse. Et, les points forts qui sont identifiés correspondent à des points pour lesquels on a particulièrement investi ces dernières années. Effectivement, on peut considérer que le boulot a été fait. Voilà ce que je voulais vous dire là-dessus. Je ne sais pas si vous avez des réactions sur ce rapport d'évaluation du HCERES.

Sergei GURIEV : Désolé, pour une raison, je ne peux pas utiliser la main levée. Je voudrais confirmer, pour tout Sciences Po, pour tous les rapports du HCERES, et surtout le rapport de formation, il y a un enjeu de compétences, de compétences transverses. Nous, Sciences Po, devons travailler ensemble pour les cinq prochaines années, pour renforcer le dispositif de compétences. C'est juste une chose qui est soulevée par le HCERES dans le rapport de formation. Je crois que l'on doit avoir la même chose dans le rapport d'établissement. Ce n'est pas que l'École de la recherche.

Par ailleurs, le dispositif d'évaluation est un sujet pour lequel je suis très favorable. On a déjà discuté de cela avec Pierre, et l'équipe de l'École de la recherche, il y a quelques années pour mettre en œuvre un dispositif d'évaluation par *visiting committee* de toutes les formations de Sciences Po. Pierre était favorable pour le programme de Master et de Recherche en économie. Après avoir évolué chaque programme, un par an, et après la cinquième année, on a quatre Masters. En cinquième, c'est le HCERES.

J'ai insisté que l'on crée le COMAC, le Comité académique, de Sciences Po pour avoir un espace, pour cette évaluation. J'insiste qu'il faille avancer là-dessus. On va aussi faire une évaluation externe, pilotée par nous-mêmes, par Sciences Po, non pas par le HCERES, de notre Collège universitaire. On a déjà fait cela pour l'École urbaine. Et, dans le COMAC, on a pas mal discuté de cette expérience de l'École urbaine. Pour moi, c'était très utile, avec beaucoup de critiques, beaucoup de propositions, des pistes d'amélioration. Pour moi, c'est une chose essentielle d'avoir une évaluation par un Comité d'experts. Donc, on espère, avec la nouvelle Direction de l'École de la recherche, avancer là-dessus.

Pierre FRANÇOIS : Merci beaucoup, Sergei. Il est clair que l'on avait discuté de ces comités d'évaluation externes qui sont un peu la norme, dans beaucoup d'institutions auxquelles on aime se comparer. On n'a pas pu le mettre en œuvre cette année, notamment parce qu'on était quand même très occupé par le HCERES. Je rappelle que ce rapport, sur le doctorat, on l'a fait tout seul ; sans aucun appui de la Direction générale de Sciences Po. Cela nous a pas mal occupés, en l'occurrence.

Cela dit, on va effectivement faire référence à ces Comités que l'on souhaite mettre en place. On ne la comprend pas forcément toujours très bien — qu'il y avait l'idée d'avoir une forme d'évaluation continue, permanente ; quelque chose qui supposait d'avoir des retours permanents. Sur les formations, on voit assez bien la manière dont on peut mettre ça sur pied. On peut imaginer d'avoir des sondages tous les ans adressés aux doctorants, pourquoi pas ? Je ne sais pas. On peut imaginer ce genre de choses. Mais, c'est là où je parlais de dispositifs qui n'étaient pas complètement identifiés. Mais, effectivement, tu as raison. Le principe d'une visite tous les cinq ans, pour chaque département, est quelque chose qu'il faut impérativement mettre en place.

Je ne sais pas s'il y a d'autres remarques sur ce sujet. Philippe.

Philippe BEZES : Bonjour à toutes et tous. Merci, Pierre. Bravo, d'abord, pour le rapport qui est effectivement extrêmement positif. C'est tout votre travail qui s'en trouve récompensé. J'avais une question. Finalement, n'apparaît pas — je me demandais si c'était une bonne chose ou une moins bonne chose pour vous — les difficultés administratives de l'École ; on peut dire, sa sous dotation et les problèmes que vous rencontrez, pour les équipes ; le besoin d'avoir l'École renforcée. Si cela avait été mentionné, cela vous permettait d'avoir un plaidoyer renforcé pour vous, et pour Dina qui arrive. Comment voyez-vous les choses à cet égard ?

Pierre FRANÇOIS : Merci, Philippe. Le choix de ne pas faire apparaître cet élément dans le rapport du HCERES était délibéré. On avait eu une discussion assez désagréable, lors de la précédente visite du HCERES, il y a cinq ou six ans, je ne sais plus. Le Comité avait énormément insisté sur le fait que l'on était extrêmement richement doté, etc. Donc, il ne nous semblait pas forcément super opportun de signaler les tensions dans lesquelles on était, parce qu'on redoutait d'avoir le même type de perspectives ; que l'on peut, par ailleurs, entendre. Je connais la situation des universités. Je vois l'écart. C'est un argument qui était quand même un peu compliqué à manier à l'extérieur. En revanche, en interne, oui, on est très vocaux et pour l'instant pas du tout entendus sur le sujet. Mais, je te remercie d'y faire référence, parce que c'est un point effectivement, pour nous — et en particulier pour que Dina puisse développer les projets qu'elle souhaite porter — est une condition qui est condition *sine qua non*, à dire vrai.

Je ne sais pas s'il y a d'autres remarques sur ce rapport du HCERES. Je ne vois pas d'autres demandes de prise de parole.

4 – Campagne d'admission 2024 en Master et Doctorat

Un document de présentation est projeté aux membres.

Pierre FRANÇOIS : Je vous propose de passer au point suivant, qui est un point rapide sur la campagne 2024 en Master et en Doctorat. Pour le Doctorat, je vais donner la parole aux DED qui vont nous faire un bilan de la campagne d'hiver, si je puis dire. Elle s'est fermée avec le COMEX d'il y a une quinzaine de jours.

Je voudrais vous dire un petit mot de la campagne d'admission en Master. Je sais que l'on est formellement dans le Conseil de l'École doctorale. Donc, on n'est pas censé parler des Masters. Mais, je vais aujourd'hui vous parler des Masters, parce qu'il y a des informations qui sont susceptibles de vous intéresser. Pour le dire d'un mot, la campagne d'admission en Master est aujourd'hui, globalement, au niveau des campagnes d'admission des années précédentes. Il n'y a ni effondrement ni hausse spectaculaire. Il y a une hausse assez sensible d'une vingtaine de pour cent sur la PFM. Globalement, on est quand même sur une trajectoire plutôt stable. Mais, qui est élevée. En gros, on se stabilise sur un plateau qui est un plateau haut. C'est une bonne nouvelle, parce que ça confirme l'attractivité de nos formations. Par ailleurs, le fait que ça n'explose pas, ou que ça n'augmente pas encore considérablement, est plutôt une bonne nouvelle, parce qu'on est véritablement aux limites de ce que l'on peut faire sans dédoubler les classes, sans dédoubler les cursus.

Au niveau du Collège universitaire, a priori, la campagne est close, même s'il y a toujours des clauses de revoyure. Mais, on voit que l'on est autour de 70 admis, avec des niveaux qui sont, à une unité près ou deux, ceux de l'année précédente. Ce sont des niveaux, parfois, pour le coup, assez élevés, en particulier en histoire. On a 20 candidats qui viennent du Collège universitaire. C'est évidemment très important, par rapport à la taille générale du Master.

Pour ce qui est de la procédure internationale d'admission, après le troisième jury sur cinq, on est sur des niveaux et sur des temps de passage qui ne sont pas très différents de ceux des années précédentes. Cela confirme, là encore, l'attractivité internationale de nos formations. Donc, à nouveau, c'est une bonne nouvelle.

Et, sur la PFM, la procédure française des masters, on a un total de candidatures qui est un peu en dessous de 300. Il était autour de 250 l'an dernier. Mais, vous voyez, si vous remontez à 2019, qu'en gros, on est sur un point haut. Mais, on est quand même dans quelque chose qui est assez en rapport avec ce qu'il s'est passé depuis 2019. Donc, on est en permanence entre 230, 250 et 300.

On a, par ailleurs, eu un processus de sélection assez rigoureux, cette année. L'an dernier, on avait rendu admissibles quatre candidats sur dix. Aujourd'hui, on est plutôt à un sur trois ; avec un taux de sélectivité accru. C'est une réalité *sui generis*, c'est-à-dire que ce n'est pas quelque chose que l'on pilote délibérément. On ne dit pas, cette année, qu'il faut être beaucoup plus rigoureux. C'est simplement comme ça que les choses se révèlent, à l'issue du processus de sélection. Cela ne renvoie pas particulièrement à une baisse du niveau des dossiers qui nous sont envoyés. Cela renvoie, simplement, au fait que les évaluateurs ont conscience du fait que les places sont chères. Par conséquent, le niveau d'exigence peut s'élever. Donc, il y a une sélectivité accrue, très clairement, à l'entrée du Master, sur la procédure française des Masters.

Voilà ce que je voulais vous dire sur la campagne de recrutement en Master. On est dans une configuration, à l'intérieur de Sciences Po. C'est un point qui est important quand même à souligner. On se maintient, et sur certains parcours de formation on augmente notre attractivité. Ce n'est pas le cas de toutes les écoles, même si la tendance est globalement haussière. Mais, avec des disparités entre écoles. La plupart des écoles sont sur une trajectoire qui est vraiment *flat*. On est en légère hausse, notamment sur la procédure nationale. Donc, ce n'était pas forcément aberrant. Cet argument ne porte pas. Mais, il faut que vous ayez conscience, comme je sais que plusieurs d'entre vous le font, vous nous aidez à essayer de porter cette demande d'avoir un peu d'aide supplémentaire au niveau de l'École. Sachez qu'on a aussi des arguments à faire valoir sur le fait qu'on est une école qui fonctionne bien, ça se sait. On attire des étudiants, de très bons étudiants. Et, toujours de meilleurs étudiants. Peut-être qu'un jour la DRH s'en rendra compte.

Voilà ce que je voulais vous dire sur la procédure d'admission en Master. Avant de passer au Doctorat, est-ce que vous avez des questions ou des remarques là-dessus ? Je ne vois pas de demandes de prises de parole.

Je vais passer la parole aux DED, maintenant, pour nous expliquer où en est la campagne de recrutement en Doctorat. Je commence, comme toujours, par ordre alphabétique de discipline ; en commençant par le droit qui a un calendrier rien que pour lui. Mais, qui doit être à peu près en phase – je ne sais plus exactement si vous avez clos ou si allez clore. Mais, on est en phase terminale, clairement, Vincent.

Vincent FORRAY : Je ne sais pas si c'est l'impression que j'aurais employée. Effectivement, on vient de clore les choses. Nous nous apprêtons à examiner les 89 candidatures que nous avons reçues à la clôture des admissibilités. Je n'ai pas énormément de choses à ajouter, à ce stade, si ce n'est pour dire que c'est un peu inférieur à ce que nous avons eu l'année dernière. Effectivement, tu le rappelais. On a une procédure, un dispositif d'admission un peu particulier. Il se fait dans le cadre d'une expérimentation. On peut le rappeler ici. Elle est menée depuis deux ans. On fera les comptes, j'imagine, l'année prochaine.

Il me semble peut-être important de préciser, s'agissant du jury doctoral, que Dina WAKED n'en fait plus partie. Je pense que c'est important de le dire. C'est vrai qu'elle n'intervient pas sur la campagne de sélection actuelle. Simplement, j'ajouterais d'un mot que les candidatures sont massivement internationales. On doit avoir — je faisais les comptes ce matin, parce que j'ai envoyé la répartition des dossiers aux collègues du jury doctoral en fin de matinée — des candidatures françaises à hauteur de 20 % environ, sur le nombre total de dossiers. Pour le reste, c'est très largement européen. Il n'y a pas tellement de surprises ici ; quelques candidatures US. Mais, je les qualifierais d'anecdotiques pour l'instant ; et des candidatures asiatiques. Je me tiens à votre disposition, évidemment, si vous avez des questions sur le processus. Mais, j'imagine que ce n'est pas nécessaire d'entrer dans davantage de détails.

Pierre FRANÇOIS : Merci beaucoup, Vincent. Pierre-Philippe, pour l'économie.

Pierre-Philippe COMBES : On a reçu 46 candidatures en économie, toutes d'étudiants d'universités étrangères ; à part une étudiante de l'ENS Saclay qui est en Master à l'École d'économie de Paris. Elle est encadrée là-bas par Axelle FERRIÈRE qui va rejoindre le département d'économie à la rentrée. Et, un ancien étudiant de l'EAP qui est en poste à l'OCDE. Le niveau était vraiment très bon. Maintenant, il y a un vrai marché européen de l'entrée en doctorat. Il commence un peu à y avoir une surenchère pour attirer les nouveaux doctorants dans les écoles. Donc, on a passé pas mal de temps à faire un classement. Le problème étant, effectivement, s'il n'y a pas d'étudiants français à ce stade, on fait passer le message que tous ceux qui étaient actuellement en M2 devaient postuler au mois de juin, chez nous ou ailleurs, pour qu'on puisse les comparer avec information complète sur leurs notes. Et, leur note de mémoire de Master. Là, on peut avoir des étudiants français, des Normaliens ou des gens qui sont en Master plus x années de pré-doc, par exemple. Cette année, il n'y en avait donc que très peu.

On a un petit problème, au niveau de l'économie, parce qu'on a des candidats très bons et très nombreux. Il faut que l'on arrive à évaluer, en n'ayant pas l'information sur le nombre de candidats que l'on aura en juin, le nombre d'allocations qu'on alloue tout de suite. Et, le nombre qu'on garde au mois de juin ; sachant que ces étudiants internationaux, le marché est vraiment maintenant dans les grandes universités espagnoles, italiennes, Bocconi, à Pompeu Fabra, à la LSE, etc., et sur le marché américain, c'est maintenant que les offres se font. Donc, si l'on ne fait pas d'offres maintenant sur ces candidats, on est quasiment sûr de ne jamais les revoir ensuite ; surtout que le calendrier est très tard ensuite. C'est début juillet pour les résultats de la deuxième vague.

On essaye de faire des calculs de probabilités. On a décidé, cette année, d'octroyer deux contrats doctoraux tout de suite à un étudiant de Mannheim et à un étudiant de Madrid. Ils sont deux étudiants qui avaient deux ans, pour le premier, et trois ans de pré-doc. Là aussi, en économie, c'est la tendance. Des étudiants, avant de rentrer en thèse, font des pré-doc de plus en plus longs. L'étudiant allemand, on le connaissait un peu, parce qu'il avait fait une partie de son pré-doc avec Clément de CHAISEMARTIN, du département. Et, même chose pour le deuxième candidat. Il était en Espagne, mais il est russe. Il avait fait trois ans de pré-doc à UCL et à la LSE, mais avait quand même travaillé avec Clément IMBERT. Cette bonne information que l'on avait sur les candidats fait aussi partie aussi du fait qu'ils ont été classés en premier. L'étudiant allemand a finalement décliné. Et, l'étudiant russe a accepté. Comme l'on s'attendait à avoir l'étudiant allemand, mais il a décliné parce qu'il part faire une thèse à Zurich, je crois, finalement, on avait prévu une liste d'attente. On avait un délai très court pour répondre : moins de deux semaines. Du coup, on a une liste d'attente sur laquelle l'on est en train de décaler. Là, on a fait une offre à une étudiante de Bocconi, mais, de la même manière, qui a plusieurs offres européennes. Elle est en attente des États-Unis. Donc, on n'est pas complètement sûr qu'elle vienne. On lui a donné deux semaines. Et, on continuera à décaler sur une étudiante de l'université de Pékin ensuite, une autre étudiante de Bocconi et un étudiant américain qui est à Tufts.

On a quand même un certain nombre d'étudiants qu'on renvoyait, effectivement, sur juillet. Il y en a déjà deux, parmi les cinq, qu'on avait mis dans ce cas qui m'ont renvoyé un mail, en me disant : je suis désolé, mais ça sera trop tard. J'ai eu d'autres offres. Donc, ce n'est pas la peine de me garder dans votre liste.

Ensuite, on a fait deux admissions. Paloma PÉLIGRY qui est la Normalienne de Saclay, qui demande donc un CDSN, c'est en cours. Et, on a Jean-Marc ROBIN qui a proposé d'utiliser ses ponts ERC pour un autre étudiant de Bocconi, encore, Marco DISODORO, pour financer cet étudiant. Même chose, il nous a mis en attente. Il a d'autres offres européennes déjà, mais surtout il attend des offres américaines éventuellement. Donc, même avec le financement versé de Jean-Marc ROBIN, ce n'est pas sûr qu'il vienne. Merci.

Pierre FRANÇOIS : Merci beaucoup, Pierre-Philippe. On va passer à l'histoire, où les choses sont plus calmes pour cette session, en tout cas.

Marion FONTAINE : Oui, en général, cette première session est plus calme pour nous. On a quand même eu neuf candidats et candidates à cette première session ; essentiellement, à l'exception d'une d'entre elles, des candidats et des candidates internationaux, avec des cursus assez variés : Pays-Bas ; Liban ; Pologne ; Asie avec la Chine. De ces neuf dossiers, on décerne très rarement d'allocations doctorales dès cette session. En revanche, on a marqué trois candidats, si j'ose dire : un candidat en histoire de l'art d'origine polonaise. Il travaillerait sur Picasso, et surtout qu'on a admis sous réserve qu'il parvienne à faire aboutir — j'ai eu son mail ce matin, c'est visiblement en très bonne voie — un contrat CIFRE avec la Fondation musée Picasso. Ce serait bien parce que ça serait le premier CIFRE que l'on signe en histoire. C'est là une admission sous réserve de financement. Et, nous avons renvoyé deux candidats pour examen des demandes de financement en juin. L'une est d'origine polonaise, qui a fait ses études au Royaume-Uni sur les compagnies britanniques du Levant. L'autre est un étudiant remarquable. Il a fait tout son cursus aux Pays-Bas, et il travaillerait sur les pratiques et les débats autour du référendum en Europe au second XXe siècle. Donc, on a dit à ces deux candidats qu'ils pourraient concourir pour l'obtention d'une bourse doctorale en juin. C'est, en effet, beaucoup plus simple.

Pierre FRANÇOIS : Merci beaucoup, Marion ; en sciences politiques.

Thierry BALZACQ : Merci. Bonjour à tout le monde. En sciences politiques, on a reçu, pour cette première campagne, une cinquantaine de candidatures. Sur cette cinquantaine, on a proposé une admission sous réserve de financement. Autrement dit, nous n'avons pas fait de proposition sèche de financement pour cette première session, parce qu'on pense être dans une position compétitive favorable, par rapport à des universités de taille similaire. Donc, on peut se permettre cela. On a donc sept candidats pour lesquels on a fait cette proposition. Six ont été admis sous réserve de financement. Et, une est admise parce qu'il y a bien un financement ERC. Jessica de RONGET travaillerait sous la codirection de Jan ROVNY et Brenda VAN COPPENOLLE, qui est porteuse de cet ERC. Ce qui est intéressant, parmi les candidats qu'on a reçus, les candidats auxquels on fait une offre d'admission, aucun n'est de nationalité française. Ce sont tous des étudiants étrangers. Et, parmi tous ces candidats, un seul, en réalité, a un lien avec Sciences Po ou a eu un parcours à Sciences Po. Tous les autres sont d'universités étrangères.

Pour terminer sur cette question plus statistique aussi, on a, si vous voulez, essayé de regarder au niveau de la répartition des notes — on se rend compte, d'année en année, que ça devient vraiment très solide, ne serait-ce que les notes de mémoire, les résultats de fin de cycle. C'est hyper compétitif. Je crois que les collègues, dans d'autres disciplines, le ressentent tout aussi bien.

On a proposé aussi à deux candidats, dont le cursus n'était pas achevé, mais qui était particulièrement prometteur, de reporter l'examen de leur dossier à la campagne de juin/juillet, et en gardant contact avec des candidats pour leur permettre justement de savoir que l'on est vraiment intéressé par leur profil. Si l'on n'a pas émis de décision à ce stade, c'est simplement parce que les données n'étaient pas complètes pour se prononcer de façon ferme.

Les thèmes sur lesquels on a des admissions, je propose simplement de donner les thèmes. Et, je donnerai rapidement les noms. Mais, je crois que la session d'automne, que l'on a souvent, permet d'être un peu plus exhaustif. Je propose simplement de donner les thèmes sur lesquels on a reçu des candidatures. Le thème central a été évidemment la question de la démocratie, en particulier la question du recul ou de la régression de la démocratie. C'est le thème sur lequel on a admis des candidats. Le deuxième thème est la question environnementale, bien sûr, qui est explorée à la fois sous l'angle de l'économie politique internationale, par exemple, ou sous l'angle du mécanisme des banques de développement.

Le troisième thème que l'on a aussi, c'est sur le digital. On a des candidats qui s'intéressent de plus en plus à l'aspect digital. Et, enfin, la question de la guerre, bien sûr. C'est un thème classique, mais qui est exploré sous deux angles tout à fait originaux : le premier est la question de la guerre hybride ; surtout de la manière dont l'expertise de la guerre hybride à l'université a fini par percoler dans le milieu politique. Et, ce que ça entraîne en termes de politiques publiques internationales. Et, un autre thème lié à la guerre, c'est le problème de l'humanitaire ou en tout cas la question humanitaire, telle qu'a fait son cheminement au sein du système des Nations unies. C'est un thème évidemment d'actualité, même si le sujet n'est pas formulé dans ce cadre, en particulier.

Voilà un peu la cartographie rapide. Si c'est candidats, au terme du financement, je rappelle simplement que parmi les candidats auxquels on a fait cette proposition, sous réserve de financement, il y en a trois qui cherchent aussi des financements en dehors des allocations doctorales de Sciences Po. Vous savez, de toute façon, que notre enveloppe étant particulièrement contrainte, que l'on encourage évidemment très fortement les collègues pressentis pour diriger ces thèses d'accompagner ces candidats dans la rédaction de l'aide aux recommandations, pour qu'ils ou elles puissent obtenir des financements extérieurs, pour libérer l'espace, notamment pour les candidats qui vont se présenter en juin.

Merci beaucoup.

Pierre FRANÇOIS : Merci, Thierry. Enfin, on termine avec la sociologue. Jérôme.

Jérôme PELISSE : Bonjour. Merci à tous. On a eu quatre candidatures en sociologie. Comme en histoire, on a peu de candidatures à cette session. On a une candidature en CIFRE qui, de fait, est peu dépendante de ces rythmes que l'on a acceptés sous réserve d'obtention de la CIFRE, sur l'expertise des risques dans les politiques publiques d'anticipation de la transition bas carbone, au CSO. On a ensuite eu une autre candidature qui, en fait, se déroule simultanément à l'INED. Finalement, on a proposé à la candidate de réexaminer son dossier en juin, pour là aussi voir si on l'acceptait. C'est avec Lidia PANICO en démographie, sur la question de l'écart de genres dans le développement des enfants. Ensuite, on a eu deux candidatures qui se sont déroulées dans le cadre d'un ERC, dirigé par Zacharie VAN WINKLE, là aussi en démographie, autour des questions de veuvage. On a eu une candidate issue du Master, acceptée sous réserve d'obtenir son Master. Et, d'avoir plus de 16 au mémoire. Et, une autre candidate allemande qui, là aussi, a candidaté sur ce projet. Chacune des deux a bien imaginé des projets distincts, qui s'inscriraient, malgré tout, dans le cadre de l'ERC dirigé par Zacharie. Voilà, concernant la sociologie cette année, à cette session. Encore une fois, c'est l'essentiel de la deuxième session qui nous voit échanger et sélectionner des contrats doctoraux.

Pierre FRANÇOIS : Merci beaucoup à tous les DED. C'est un gros boulot. Effectivement, on voit bien qu'il y a besoin d'avoir ces deux sessions, pour être vraiment en prise avec les différents viviers dans lesquels on recrute des gens. La réflexion sur le calendrier est une réflexion permanente, qui réclame des ajustements. Je crois savoir, mais vous le savez aussi, parce que pour beaucoup vous avez lu le projet de Dina, que cela fait partie des sujets qu'elle souhaite à nouveau ouvrir.

Un point qui est très important pour nous, sur la question des procédures d'admission en thèse, c'est qu'enfin nous avons obtenu de la Direction des admissions qu'elle prenne au sérieux le fait qu'il y avait trois niveaux d'entrée à Sciences Po : au Collège ; en Master ; et en doctorat. Comme vous le savez, depuis plusieurs années, j'attire l'attention de tout le monde sur le fait que notre procédure d'admission en doctorat est gérée entièrement par l'équipe. Et, elle est, par conséquent, beaucoup moins sécurisée sur un plan juridique que les procédures d'admission au Collège et en Master.

Enfin, la Direction des admissions a répondu à notre demande d'inscrire les procédures d'admission en doctorat dans son périmètre. Donc, c'est un chantier qui a l'air purement formel. Il est, en fait, assez lourd parce qu'il va supposer une formalisation accrue de nos procédures. Cela signifie aussi qu'une part de la souplesse dont nous disposons jusqu'à maintenant, nous n'allons peut-être pas la perdre complètement, mais en tout cas la voir se réduire. Là encore, je pense que le calcul coût/bénéfice est très largement à notre avantage, parce qu'on va avoir quelque chose qui est beaucoup plus sécurisé. On va avoir également des procédures dans lesquelles on va avoir du back-up, en termes de forces de travail. Mais, il est clair que ce processus n'est pas uniquement un processus technique. Cela va aussi supposer de se mettre d'accord sur la formalisation d'un certain nombre de procédures. Cela va dans le bon sens, mais c'est un chantier qui va pas mal occuper, je pense, l'année prochaine toutes les parties concernées ; les DED bien sûr, donc les départements. Dina et Pauline BENSOUSSAN sont parfaitement au courant du fait que ça va être un très gros chantier, sur lequel la réflexion va se mener l'année prochaine. Elle a déjà un peu commencé. Et, elle va être rendue complètement opérationnelle. On va rentrer dans les détails, où comme chacun sait se niche le diable. On va y rentrer, je pense, l'année prochaine. Vous y rentrerez l'année prochaine.

Voilà ce que je voulais vous dire sur ces procédures d'admission. Je ne sais pas s'il y a des remarques ou des questions, sur ces campagnes de recrutement en Master et en thèse.

5 – Bilan sur les formations, les cours inter-semestres et les parcours recherche

Un document de présentation est projeté aux membres.

Pierre FRANÇOIS : S'il n'y a pas de remarques supplémentaires, je vous propose de passer au point suivant. On va vous proposer un rapide état des lieux, rapide, sur les formations que nous dispensons à l'École doctorale, à proprement parler, cette fois-ci, au niveau doctoral. Et, à l'École de la recherche, plus généralement.

Un mot d'abord rapide sur l'organisation des parcours recherche dans les écoles ; comme vous le savez, sans doute, nous avons plusieurs Research Track qui ont été développés dans un certain nombre d'écoles, au cours de ces dernières années. C'est un processus qui est un processus continu. Je ne vais pas commenter dans le détail ce graphique qui est un peu angoissant. Mais, historiquement, il y avait un parcours recherche qui s'était monté de manière *sui generis*, avec l'École urbaine. Et, au cours de ces dernières années, on a construit un parcours recherche avec l'EAP d'abord en sciences politiques. Et, on a également construit un parcours recherche avec PSIA, toujours en sciences politiques. Pour construire ces parcours recherche, il faut une double demande, c'est-à-dire une double validation : la demande et la validation des écoles, bien sûr, mais aussi la demande et la validation des départements. Je sais que certains départements sont très opposés à la mise en place de ces parcours de recherche. Je ne vois pas, compte tenu du partage d'écran, Emeric. Mais, c'était un point pour lui qui était très important. Ces parcours de recherche ne pouvaient pas venir se substituer à des formations à la recherche, à l'intérieur du Master de l'École de la recherche. Donc, il n'a jamais été question de développer les parcours de recherche de ce type en économie. En revanche, en sciences politiques, il y avait une bonne volonté des deux côtés. Donc, c'est ce que l'on a mis en place.

On est actuellement en train de réfléchir à des parcours de ce type en sociologie également. C'est pour l'instant à l'état de projet. L'idée, je le rappelle, est de sélectionner de manière très rigoureuse des étudiants. Je rappelle à l'EAP et à PSIA, sur les candidats qui sont entre 50 et 100 chaque année, on en sélectionne 10. Donc, c'est un parcours qui est très sélectif. À l'issue du premier semestre, ces candidats sélectionnés rentrent dans un parcours recherche. Cela les amène à suivre des cours à l'intérieur de leur école, mais qui sont validés, estampillés recherche, par les responsables scientifiques. En gros, le DED ou le responsable scientifique valide tel ou tel cours, en accord avec les responsables scientifiques des écoles, comme étant des parcours qui peuvent être considérés comme des parcours de formation à la recherche, des cours de formation à la recherche à l'intérieur des écoles.

Et, par ailleurs, ces cours sont complétés par des formations inter-semestres. Elles sont dispensées pendant l'inter-semestre d'hiver ou l'inter-semestre de printemps. Par ailleurs, ces parcours recherche supposent la rédaction d'un mémoire de recherche en bonne et due forme, dirigé par un membre de la faculté permanente. Et, dans le cadre d'un processus d'évaluation qui est validé, à la fois, par l'école d'origine de l'étudiant et par l'École de la recherche. Donc, on a, disons, une sorte de *joint-venture*, comme l'on peut dire, entre l'École de la recherche et d'autres écoles qui permettent à certains étudiants de suivre ces parcours recherche. Le dispositif est assez lourd à faire fonctionner. Il fonctionne bien, mais il est, pour nous en particulier, extrêmement coûteux. En fait, il représente quand même un investissement très important. Une partie du temps de travail d'Arnaud DEREGGI est consacrée à l'animation, à faire fonctionner et à la coordination nécessaire autour de ces parcours de recherche. Ces parcours de recherche s'appuient, par ailleurs, comme je l'ai dit, sur une offre de cours inter-semestre qui s'étoffe, sur la base de deux forces de proposition. Il y a une force de proposition qui émane des doctorants. Donc, on a mis en place une boîte à idées où l'on récupère les demandes des doctorants, en matière de formation. Ce sont des demandes qui sont majoritairement, mais pas exclusivement, méthodologiques, avec des demandes qui portent sur, à la fois, des formes d'introduction à des méthodes, qui n'ont pas été présentées dans certains Masters. Et, beaucoup de demandes de formation sur des méthodes très avancées, qui n'ont pas été présentées en Master faute de temps.

Par ailleurs, il y a désormais, en tout cas dans certaines disciplines — je pense notamment à la sociologie et à la science politique — des propositions qui ont été structurées et construites par les DED. Et, ce sont des propositions qui nous permettent de construire une offre de cours.

Voilà ce que je voulais vous dire rapidement. Imola, je ne sais pas, si tu souhaites compléter ce que je viens de raconter, avec des éléments plus précis.

Imola STREHO : Je voudrais ajouter que le travail que l'on a fait sur les Research Track est vraiment très collectif. Je vois Emiliano qui est avec nous. Mais, il y a aussi Bruno PALIER côté EAP et côté PSIA, il y a plusieurs personnes mobilisées. Pierre a mentionné le rôle clé d'Arnaud et à ses côtés Clémentine SCOTT coordonne la scolarité de tous ces étudiants en Research Track. Donc, c'est une *joint-venture* d'école à école qui inclut plusieurs personnes, pour que ce soit très fin et vraiment individualisé. Les Research Track sont en place depuis 2021. Cela veut dire que l'on a déjà eu deux cohortes de l'EAP. Pour PSIA, ça arrive maintenant. Ça y est, c'est lancé. Et, la campagne d'admission en doctorat tient compte aussi de ces nouvelles candidatures et nouveaux parcours.

Un autre point que je voudrais partager avec vous, c'est une nouveauté que nous avons mis en place avec les élus doctorants pour identifier plus rapidement et efficacement les besoins de formation des doctorantes et doctorants. Il s'agit d'une boîte à idées virtuelle qui est accessible et opérationnelle en ligne tout au long de l'année, à partir de l'onglet formation et formation courte à la recherche. La boîte est aussi accessible aux *visiting PhD* et aux directions de thèse. N'hésitez pas lier nos pages de formations doctorales à vos pages des centres pour plus de visibilité. Ainsi, ce ne sont vraiment que de bonnes nouvelles que nous voulions partager avec vous, en termes de réalisations de ces dernières années. Vous avez suivi l'élaboration et la mise en place des formations inter-semestres et des Research Track, les dispositifs sont désormais en place et fonctionnent pleinement.

Pierre FRANÇOIS : Merci beaucoup. Y a-t-il des interventions sur ce point ? Florence.

Florence FAUCHER : Bonjour à tous. Merci. Nos doctorants nous ont fait part d'une demande assez forte, notamment sur les méthodes. Donc, je me réjouis de voir qu'on va pouvoir les renvoyer, encore une fois, vers toutes ces propositions. Je me demandais où l'on en était, compte tenu du fait que certainement la formation sur les méthodes, et notamment les méthodes très pointues, se fait de plus en plus pressante. Où en étions concernant des recrutements peut-être interdisciplinaires en méthodologie des sciences sociales ? Elles concerneraient plusieurs laboratoires. Merci.

Pierre FRANÇOIS : Recrutements d'enseignants chercheurs ? Je vais donner la parole à Sergei. Je suis ravi de ne pas m'occuper des recrutements. Ce n'est pas du tout mon domaine. Sergei.

Sergei GURIEV : Je ne sais pas si c'est vraiment le bon lieu de discuter de cela. Mais, je suis disponible pour discuter de cela. Par ailleurs, je voudrais juste ajouter, par rapport aux Research Track, ce que ce n'est pas Emeric qui est à blâmer. C'est un consensus de l'ensemble du département d'économie.

Pierre FRANÇOIS : Absolument ! Tout à fait.

Sergei GURIEV : J'étais DED. Yann ALGAN qui était économiste et doyen. Comme doyen, il a demandé un Research Track au département d'économie. J'ai regardé. J'ai vraiment regardé. Ce n'est juste pas possible. Ce n'est pas qu'une question de personnalité. C'est une question de fond. Voilà, pour préciser ta question ; je ne l'ai pas bien comprise, en fait.

Florence FAUCHER : J'entends mes collègues qui demandent assez fréquemment du soutien pour l'enseignement de méthode. Je vois Jan d'ailleurs qui secoue la tête. Je pense que certaines de ces méthodes ne sont pas du tout exclusives à la science politique, et pas forcément exclusives au Centre d'études européennes ou à la majeure de sciences politiques, à la politique comparée. Donc, c'est peut-être une discussion que l'on devrait avoir entre directeurs de centres, pour essayer d'avoir un recrutement spécifique sur les méthodes. C'est une question ouverte, en fait.

Sergei GURIEV : On a échangé aujourd'hui avec toi et avec Emiliano sur ce sujet. Il y a un poste à la CDSP qui est un recrutement sur les méthodes, sur la méthodologie, *social sciences methodology*. Peut-être que l'on va avancer ce recrutement très bientôt, parce que c'est déjà prévu dans le plan de recrutement quinquennal. Mais, en plus, on a déjà un cours de média training pour les chercheurs. Peut-être peut-on lancer aussi une formation méthodologique pour les chercheurs. Pourquoi pas ?

Normalement, on croit que les chercheurs peuvent apprendre les choses interdisciplinaires eux-mêmes. Emeric et moi-même, on a appris beaucoup de méthodologies dans les cinq dernières années, en dehors, avec un ami sur *Big Data*, *Machine Learning* et tout ça. Mais, si l'on peut monter un cours sur la méthodologie en sciences sociales, pour les chercheurs, ouvert pour les chercheurs, pourquoi pas ? C'est tout à fait possible. On a déjà monté un cours sur le média training à l'École de journalisme, pour les chercheurs. Est-ce que c'est ça ta question ? Ce n'est pas une question pour l'École doctorale.

Florence FAUCHER : Non. Mais, en même temps, c'était pour avoir des cours à l'École de la recherche. Mais, on en discutera, peut-être, dans un autre endroit.

Sergei GURIEV : Je crois que cette discussion est pour les DU/DD.

Pierre FRANÇOIS : Juste un mot, sur la question de ces méthodes très avancées et très pointues. On a effectivement énormément de demandes qui nous parviennent là-dessus. Ce n'est pas la totalité, là encore. Mais, on a quand même au moins 50 % des demandes qui portent là-dessus. L'une des choses que l'on a utilisées pour essayer d'y répondre, c'était aussi de s'appuyer notamment sur les post-doc, qui sont en général très pointus. Ils sont de très bons niveaux. Ils sont disponibles pour faire des enseignements. C'est un peu coûteux, parce que les post-doc, par définition, ne sont pas là longtemps. Donc, on arrive à avoir des formations sur un an, deux ans. Donc, ça ne remplit pas complètement le cahier des charges, qui est d'essayer d'avoir un portefeuille stabilisé. Malgré tout, c'est aussi comme ça que l'on a répondu, de manière assez efficace à certaines demandes, au cours de ces dernières années. Jan, tu souhaitais intervenir sur le sujet.

Jan ROVNY : Oui, merci beaucoup. Juste pour ajouter un peu sur ce qu'il se passe. Il ne s'agit pas nécessairement de méthodes très pointues. Ce sont plutôt des méthodes communes, qui deviennent des méthodes normalement utilisées dans les sciences sociales, sciences politiques, sociologie, etc. Donc, ce ne sont pas des niches, mais plutôt des choses qui deviennent plus centrales. Le problème, à Sciences Po, c'est que nous n'avons pas assez de facultés capables d'enseigner les méthodes, surtout quantitatives, même si l'on parle de la dominance des méthodes quantitatives. En réalité, il s'agit de cinq personnes en sciences politiques qui sont capables de les enseigner.

Étant donné qu'il y a eu beaucoup de pressions pour avoir ce type d'enseignements, ce n'est pas possible, pour nous, de le faire. En fait, nous devenons un peu particuliers dans les universités avec lesquelles nous voulons comparer, parce que nous ne sommes pas capables de former nos étudiants à ces méthodes. Et, ils le savent. Ils le savent très bien. Donc, ils nous demandent ce qu'on peut faire, la manière dont on peut faire. Je suis d'accord que l'on utilise les post-doc. Mais, le problème des post-doc est qu'ils n'ont pas de contrat sur lequel ils peuvent enseigner. Mon post-doc est une spécialiste sur les méthodes d'analyse de textes. Mais, elle est sur un programme Horizon Europe. Elle ne peut pas enseigner. Donc,

on est rentré dans une problématique absolument bizarre, quand des personnes qui ont des compétences que nous n'avons pas, ne sont pas capables de les transmettre aux autres qui en ont besoin. Ce n'est peut-être pas une discussion pour nous, ici. Mais, c'est une discussion générale que l'on doit avoir, à Sciences Po, si l'on veut continuer à être une université de premier rang. Merci.

Pierre FRANÇOIS : Là encore, la question de la ressource en main-d'œuvre est une question que je subis, c'est-à-dire que j'en suis le réceptacle. Je peux témoigner, effectivement, que le développement de certaines méthodes — je suis d'accord avec toi, Jan — qui se normalisent, c'est-à-dire que ce ne sont plus des trucs extrêmement pointus. Ce sont des choses qui font partie, un peu, du savoir commun. En fait, on n'a pas la place pour les enseigner en Master. C'est là-dessus, notamment, que les doctorants, de manière parfaitement légitime, nous interpellent. Et, nous demandent des compléments de formation pendant leurs premières années de doctorat. On fait ce que l'on peut, avec les ressources dont on dispose. Mais, la logique de développement de cette offre est aussi ça. C'est le fait que l'on prend des étudiants en Master. On les amène jusqu'au point où l'on peut les amener. Et, après ça, ce point n'est pas nécessairement suffisant, par rapport aux exigences que peuvent avoir — là encore, exigences légitimes — certains doctorants, quant à leur formation chez nous. Mais, c'est un sujet qui va continuer à prospérer, si je puis dire, dans les années qui viennent ; indépendamment même de la question des ressources en main-d'œuvre, en interne, que je laisse bien volontiers au DFR.

Voilà le point que je voulais faire là-dessus.

6 – Bilan sur les débouchés après Master et Doctorat

Un document de présentation est projeté aux membres.

Pierre FRANÇOIS : Je vous propose de passer au point suivant. C'est un point sur les débouchés de nos Doctorats un peu, mais surtout les Masters. Évidemment, quand on forme des gens, on essaye de se demander ce qu'ils deviennent. Comme vous le savez, on a mis en place, il y a quelques années, deux/trois ans, une enquête auprès des doctorants qui nous permettent d'avoir une idée relativement fiable de ce qu'ils deviennent, de leur marché du travail, de leur temps d'insertion, etc. C'est une enquête que l'on a fait passer deux fois, pour l'instant. L'objectif est de la faire passer tous les ans, sur la base d'un questionnaire désormais stabilisé. On a le soutien de Sciences Po Carrières là-dessus, soutien financier, qui accepte de financer la passation de cette enquête. On a surtout le soutien du CDSP. Et, je remercie Emiliano qui a accepté de continuer à prendre en charge cette partie. Il faut que l'on arrive simplement à routiniser l'opération. C'est quelque chose d'un peu difficile. Là encore, ça suppose d'avoir des gens qui derrière traitent les données. Et, ce n'est pas complètement évident. Mais, c'est un objectif très important pour les années qui viennent.

Le point dont je voudrais vous parler maintenant est une opération que je voulais faire, depuis plusieurs années, et que je suis content d'avoir réussi à faire un petit peu ; pas complètement, mais un tout petit peu. C'est au niveau des Masters. Tous les ans, Sciences Po Carrières, qui est le service d'accompagnement des étudiants sur le marché du travail, essentiellement des étudiants de Master, fait passer une enquête auprès de jeunes diplômés. L'enquête a un taux de réponse correct, puisque c'est un taux de réponse de 50 à 60 %. Et, cette enquête est exploitée, d'après ce que je comprends, par Sciences Po Carrières, de manière qui, pour nous, est sous-optimale, puisqu'elle est exploitée année par année ; et, souvent en dynamique, c'est-à-dire en disant : on a une évolution de tant de pour cent entre l'enquête N et l'enquête N+1. Tel indicateur augmente de 30 % ou diminue de 30 %. Évidemment, ça fait peut-être sens pour l'EAP, je ne sais pas. En tout cas, pour nous, comme l'on est sur des effectifs qui sont des effectifs faibles, quand on a 50 % des étudiants du Master d'économie qui répondent, on a 10 personnes qui répondent. Donc, on se retrouve avec des résultats sur chaque cohorte qui sont, en valeur relative toujours, un peu compliqués à interpréter.

J'ai donc demandé à Sciences Po Carrières, pendant plusieurs années, de faire un travail qui consistait à empiler les cohortes, et à prendre les cohortes entre, par exemple, 2018 et 2022. Et, de travailler sur des effectifs un peu plus larges que ce qu'ils font chaque année.

Sciences Po Carrières ne l'a pas fait. Donc, j'ai fini par demander à récupérer les fichiers Excel. J'ai pu les récupérer. J'ai compilé les cohortes moi-même, pour essayer d'avoir des chiffres un peu moins erratiques. Cela m'a demandé beaucoup de travail, parce que le questionnaire de Sciences Po Carrières change tous les ans. Il fallait, chaque année, trouver la colonne dans laquelle était la réponse à telle question. C'était un peu ubuesque. J'y ai passé quasiment une semaine à temps plein, rien que pour concaténer les différentes cohortes.

À la fin du compte, j'ai fait quelques traitements très simples, que je voudrais vous présenter maintenant. C'est essentiellement pour vous dire qu'ils existent. Désormais, quand vous souhaitez communiquer sur les Masters, il y a des résultats qui valent ce qu'ils valent. Ils ne sont pas super propres. Ils ne sont pas très sophistiqués. Ils portent souvent sur des effectifs qui restent malgré tout très faibles. Malgré tout, ils permettent de dire des choses peut-être un peu moins fausses, que ce que l'on dit d'habitude.

Donc, je vais vous présenter quelques résultats très simples que j'ai essayé de compiler.

Je pense que vous voyez mon écran. Je ne vais pas rentrer du tout dans le détail des disciplines ou quasiment pas. Mais, c'est essentiellement un teaser, pour vous dire qu'il y a un certain nombre de tris qui ont été faits. Vous pouvez les récupérer. Ils montrent, à l'issue des Masters de l'École de la recherche, que la moitié des diplômés poursuivent leurs études. Parmi eux, une majorité est en Doctorat. Malgré tout, il y en a quand même une part importante — 40 % de ceux qui continuent en étude — qui fait un autre Master, à l'issue de l'École de la recherche.

Par ailleurs, si la moitié est en étude, cela signifie que l'autre moitié travaille. Parmi ceux qui travaillent, une très grosse majorité travaille sous une forme salariée. La part des diplômés en recherche d'emploi, par ailleurs, est faible. Ce sont des points qui peuvent quand même être rappelés à nos candidats en Master. Le cliché « on va tous se retrouver au chômage », non. Ce n'est pas exactement ça ; même si, là encore, les effectifs sont très faibles. Mais, on a quand même très peu de gens qui sont en recherche d'emploi.

Parmi ceux qui sont en emploi, la majorité des étudiants travaille dans le secteur privé. Et, ils sont employés en CDI. Donc, ils ont un profil — c'est une proportion, pour ceux qui sont en emploi, qui est plus faible que la proportion des diplômés de Sciences Po, en général. Les diplômés de Sciences Po, en général, toutes écoles confondues, travaillent à 75 % dans le secteur privé. Chez nous, c'est 54 %. Mais, c'est quand même beaucoup. Et, la majorité est en CDI.

Si l'on regarde maintenant les secteurs d'emploi, on est sur des profils assez particuliers quand même, avec une très faible part des débouchés « un peu standards » de Sciences Po, que sont l'industrie, la finance, le conseil, etc. On a 11 % qui travaillent dans l'industrie et la finance. Et, on en a quand même beaucoup qui travaillent dans l'éducation et la recherche ; un secteur qui est identifié comme l'éducation et la recherche ; également beaucoup, en particulier en histoire, qui travaillent dans la communication, la presse et la culture. Cela a des incidences, évidemment, sur à la fois le type d'emploi et le niveau de rémunération de ces diplômés. Un point important vaut un peu, dans des proportions différentes, quel que soit le type d'activité de nos doctorants, en thèse, pas en thèse, en étude, pas en étude. Nos mastérants sont quand même, avant tout, en France. On en a entre les deux tiers et les trois quarts qui sont en France. Quand ils ne sont pas en France, ils sont en Europe. C'est encore plus vrai pour les mastérants qui travaillent, qui sont encore plus présents en France. On est à 75 %. Et, ils sont un peu moins présents, en l'occurrence, en Europe.

En revanche, si l'on s'intéresse aux mastérants qui sont en thèse, la part de la France est un peu plus modeste, à part en sociologie. Malgré tout, elle reste majoritaire. Là encore, quand ils ne sont pas en France, ils sont le plus souvent en Europe. À part en économie, la part des Doctorats — en économie, on est sur grosso modo un Doctorat sur cinq qui se poursuit en Amérique du Nord — qui se poursuit en Amérique du Nord. Là-dessus, j'insiste sur la congruence entre ces résultats de nos débouchés en Master, et la congruence de nos résultats des débouchés en Doctorat. On voyait que l'on avait quand même des débouchés qui restaient avant tout en France. Et, quand ce n'était pas en France, c'était avant tout en Europe.

Nous avons des éléments sur les niveaux de rémunération ; quelques points là-dessus, sur ces niveaux de rémunération. On voit que l'écart entre les rémunérations que l'on touche en Doctorant et celles que touchent les mastérants en emploi est de l'ordre de 20 % en moyenne. Cela m'a un peu surpris, parce que je pensais que ça allait être plus important cet écart. Cet écart n'est pas le même selon les disciplines. Il est plus important en économie, en histoire et en politique comparée. Il est plus modeste dans les autres disciplines. On a une rémunération moyenne des économistes qui est substantiellement supérieure à celles des autres diplômés de Master. En revanche, le niveau de rémunération moyen des autres disciplines est plus homogène.

Sur la slide suivante, normalement, on peut voir que les mastérants qui sont employés en CDI sont systématiquement beaucoup mieux payés, que ceux qui sont engagés sur d'autres statuts d'emploi, quelle que soit la discipline. Cela supposerait de faire une analyse beaucoup plus fine, à mon avis, qu'avec ces données-là l'on ne peut pas faire, parce qu'il n'y a pas assez de gens, en fait, tout simplement. Mais, mon intuition, quand même, en regardant les données et un peu au doigt, c'est qu'il y a un effet très fort de secteurs d'emploi. Et, il y a notamment des mastérants qui cherchent à être employés sur des métiers plutôt de vocation ; notamment, dans le secteur de la presse, de la communication, éventuellement dans le secteur de la recherche. Pour travailler dans ces secteurs, ils sacrifient, en gros, le niveau de rémunération et/ou le statut d'emploi. Donc, il faudrait regarder les choses d'un peu plus près. Très sincèrement, je ne l'ai pas fait. On ne pourrait pas du tout le faire proprement, de toute façon. Mais, on pourrait éventuellement l'intuiter, en regardant les choses plus proprement. Mais, je n'ai pas pris le temps, à dire vrai, de regarder les choses dans le détail.

J'ai essayé de regarder les gens qui travaillaient, à l'issue du Master, soit, sur des emplois désignés par eux-mêmes de chargé d'étude, quel que soit le secteur ; soit, ceux qui disent travailler dans le secteur de la recherche ou de la formation, quel que soit le type de job. En fait, on voit que le fait de travailler dans un job qui a quelque chose à voir avec l'enseignement ou la recherche est coûteux, en particulier en économie.

Par ailleurs, l'autre point, sur les slides suivantes, on va vous montrer le travail qu'a fait Stéphanie, notre chargée de communication. Pour accompagner les DED dans les campagnes de présentation de nos Masters, elle a construit des visuels pour présenter ces résultats. Les données sont compilées. Je les tiens à la disposition des DED, s'ils veulent eux-mêmes les travailler, pour avoir des choses plus fines. On restera, de toute façon, très contraint par les effectifs dont on dispose. Ils ne permettent pas de beaucoup segmenter la population. Mais, on peut imaginer regarder quand même un peu les choses. Et, en tirer des enseignements sur ce que l'on est en train de faire.

Voilà ce que je voulais vous raconter. C'est un *work in progress*, mais c'est des données que je vais évidemment mettre à votre disposition, les uns et les autres. Et, que vous pouvez étoffer, si vous le souhaitez.

Je ne sais pas, là-dessus, si vous avez des réactions ou des questions. Emeric d'abord et Mirna, ensuite.

Emeric HENRY : Merci, Pierre. Je pense que c'est vraiment extrêmement utile d'avoir ce type de données. Et, en particulier, ça rejoint le point de départ qui est le rapport HCERES. Je pense que ça ne sert à rien de parler d'évaluation, si on ne leur donne rien à évaluer ; de données ; etc. Donc, je pense qu'une des réponses est de dire que l'on est en train de travailler sur un meilleur suivi. Et, ce suivi, je

pense qu'il serait intéressant qu'il soit encore plus fin sur les débouchés en Doctorat, par exemple. Où vont-ils exactement ? Quel type d'universités ? Quel est le débouché un peu plus long terme de ces doctorants ? Où vont-ils être en poste académique plus tard ? Il y a beaucoup de questions à plus long terme qu'il faudrait pouvoir comprendre. Mais, en tout cas, c'est clairement indispensable. Merci.

Pierre FRANÇOIS : Merci. Sur le Doctorat, on a un questionnaire au format standard qui est passé à plus trois, plus cinq. Ce n'est peut-être pas suffisant. Mais, pour l'instant, c'est ce que l'on a imaginé faire ; avec un taux de réponse, pour l'instant, sur les deux enquêtes que l'on a fait passer, qui n'est pas mal. On a un taux de réponse qui est de l'ordre de 50/60 %, en mettant beaucoup d'huile de coude. Ça suppose de faire beaucoup de relances. Mais, disons que l'on a quand même un taux de réponse qui n'est pas mal. On a plus la main sur l'enquête Doctorat que sur l'enquête Master. L'enquête Master est faite par Sciences Po Carrières. Donc, on est prisonnier de leurs catégories, etc. Mais, on peut essayer de bosser. Il faut quand même dégager de la force de travail, pour le faire, parce que ce n'est pas super fonctionnel comme base de données. Et, c'est aussi pour ça que je ne suis pas allé très loin dans les traitements. Mirna.

Mirna SAFI : Je voulais aussi te remercier. Je pense que c'est super important. C'est très intéressant et super important. C'est la première fois que je vois vraiment des slides, avec ce type d'informations, de manière bien précise, même si tu dis que les données sont limitées.

Je voulais vous demander si vous aviez en tête de les diffuser aux étudiants. Je pense que c'est assez important. Pour nous, c'est très important, par exemple, que les responsables doctorants soient aussi bien informés de cela. Et, puissent en parler aussi avec les étudiants assez tôt, parce que c'est vraiment important pour leurs décisions après stratégiques, concernant leur insertion, d'avoir en amont quelques informations sur les conséquences, y compris les conséquences financières.

Après, si vous avez besoin d'aide pour pérenniser cela, il faut qu'on en parle ; et, voir si l'on ne peut pas aussi un petit peu mutualiser un peu de temps avec les centres, par exemple, en utilisant peut-être nos ingénieurs là-dessus. Mais, je pense que c'est super important que ce que tu viens de commencer puisse être routinisé, et communiqué avec des ajustements et des révisions avec les années.

J'avais une question à te poser, mais je ne sais pas si tu as la réponse. On sait bien que nos étudiants rentrent en Master, à l'École de la recherche, en ayant plutôt en tête de faire une thèse ensuite, ou en ayant plutôt en tête déjà des préférences concernant des secteurs. Donc, c'est un petit peu compliqué, en fait, de comparer de ce point de vue ceux qui s'arrêtent en Master des autres. Mais, peut-être que ça peut être utile de voir un petit peu la manière dont on se compare, par rapport aux autres écoles. Est-ce que tu as une idée, par exemple, en termes de perspectives salariales pour nos étudiants, qui sortent en Master, qui sont quand même assez nombreux à s'insérer sur le marché du travail ? Quel est leur salaire par rapport aux autres écoles ? À l'EAP, à PSIA ?

Pierre FRANÇOIS : Merci, en tout cas, pour tes mots d'encouragements. C'est exactement l'état d'esprit que tu viens de décrire : essayer d'amorcer la pompe, même si c'est provisoire, en jachère, un peu crade, tout ce que l'on veut.

J'ai bien entendu, et je transmettrai à Dina, la proposition de nous aider. Je dois dire que le CRIS nous a déjà aidé puisque c'était Carlo qui avait fabriqué, avec moi, toute la dimension opérationnelle sur le questionnaire pour les doctorants. Donc, merci du back-up. Et, on n'hésitera pas à l'utiliser. Là-dessus, je sais qu'Imola voulait dire un mot. Je reviendrai sur la question du différentiel de rémunération, pour ce que l'on peut en savoir.

Imola STREHO : Je voulais ajouter que Stéphanie SAMPER, qui est nouvelle responsable de communication, travaille avec les DED, justement, par rapport à une espèce de kit d'éléments de communication. Tu vois, par rapport au travail qu'a fait Pierre de traitement, ces données après sont

valorisées, avec des visuels plus ou moins spécifiques. Donc, chaque DED fait ce travail avec Stéphanie. Pour avoir une série de slides PowerPoint, des flyers, des données types qui seront pour certains sur le site et qui pourront aussi nourrir les différents événements, JPO, discussions avec les candidats, etc. Évidemment, c'est quelque chose qui est en cours d'élaboration. Mais, vous voyez déjà des éléments très concrets, qui irriguent un peu notre communication. Donc, on se réjouit.

Pierre FRANÇOIS : Sur les différentiels de rémunération, en gros, même quand on regarde — tu as tout à fait raison, par ailleurs, sur les effets je dirais de vocation. Ils sont très forts, en l'occurrence. Les statistiques de Sciences Po agrégées, concaténées ne faisaient pas la distinction entre ceux qui étaient en thèse, et ceux qui n'étaient pas en thèse. Déjà, j'ai fait cette partition qui permet quand même de regarder un peu les agents qui sont, effectivement, en emploi. On voit quand même que nos mastérants vont beaucoup sur des secteurs qui ne sont pas les mêmes que les secteurs de l'EAP, de PSIA, etc. Notamment, ils ne vont pas vers les secteurs qui paient le plus. Donc, en fait, pour faire une comparaison qui ait un peu de sens, il ne faut pas seulement comparer par école. Il faut comparer par école, mais aussi par secteur et par débouché. Très sincèrement, je pense qu'il y a des chiffres que l'on peut récupérer tel quel de Sciences Po Carrières. Mais, honnêtement, je ne l'ai pas fait à ce stade. Mon intuition, malgré tout, c'est que serait en notre défaveur, avec un *caveat* important, qui est notamment — c'est très difficile à déceler dans le questionnaire, honnêtement. C'est impossible, je pense, à déceler dans le questionnaire — quand il y a des formes de maîtrise méthodologique. Pour le coup, on voit qu'il peut y avoir — l'indicateur simple, c'est le Master d'économie. Mais, on sait très bien qu'il y a de très bonnes formations méthodologiques dans d'autres Masters que dans le Master d'économie. Mais, sur le Master d'économie, je pense qu'il y a une prime au Master en économie, notamment sur la base de leurs compétences quantitatives. Ils se font aussi embaucher comme des *Data Scientist*. Là-dessus, ils peuvent trouver, en allant dans certains secteurs, des jobs qui sont pour le coup, toute chose égale par ailleurs, je pense, meilleurs que ceux des diplômés de Sciences Po, en moyenne. Mais, il faudrait faire cette comparaison, de manière un petit peu sensée. Si l'on regarde juste les salaires moyens par école, en fait, on a mélangé pas mal d'effets, qui sont quand même très forts, parce que les effets de secteurs sont hyper importants là-dessus. Sur les statuts d'emploi et sur les niveaux de rémunération, à la sortie des écoles, c'est quand même hyper important.

Voilà ce que je pouvais te répondre là-dessus. Frédéric.

Frédéric GROS : C'est juste pour un grand remerciement, parce que ça fait des années que je suis confronté, de la part des étudiants en théorie politique, à des questions nourries par de grandes anxiétés, auxquelles je ne sais absolument pas répondre. Cela augmente leur indécision et leur anxiété. C'est vrai que je les laissais face à... Je leur disais que je n'avais pas d'éléments de réponse. Donc, je trouve que c'est vraiment très précieux. C'est juste pour te remercier.

Pierre FRANÇOIS : Merci beaucoup. Là encore, merci de tes remerciements. Il faut que vous sachiez, quand même, que je fais bien rire les autres doyens, quand je leur dis que je fais ça... Logiquement, c'est quand même un truc qui devrait être fait à Sciences Po Carrières. Là encore, je suis content de l'avoir fait. Je vous remercie d'y être sensibles. Mais, on peut quand même se poser des questions sur la division du travail. Il n'y a pas de sot métier. Mais, il y a des gens qui bossent à Sciences Po Carrières, et qui devraient pouvoir faire ce type de traitements. Vous avez vu, ils ne sont pas quand même d'une virtuosité statistique absolue. C'est des tris à plat. Emiliano.

Emiliano GROSSMAN : Merci. Juste un élément d'information, parce que je regardais le rapport de Master 2023, où il y a quand même quelques chiffres. La rémunération moyenne est de 42K annuel, hors prime. C'est vrai, par rapport à cette moyenne de Sciences Po, comme tu dis, elle n'est pas très informative. On y retrouve des réalités très diverses. On se situe quand même nettement en dessous.

Une remarque ou une suggestion plus, j'y pensais avant de l'oublier ou d'envoyer un mail. Pour les docteurs, ce serait quand même bien de récupérer leur numéro ORCID ou leur profil LinkedIn. Ce serait une manière de garder vraiment une information sur eux. C'est vrai qu'une des choses qui m'a toujours surpris, à Sciences Po, par exemple — je l'ai vu dans d'autres facultés — que notre ancien docteur Mme. Y, qui est maintenant à l'université x ou y, et non pas la nôtre, vient de gagner un ERC. Je ne dis pas que l'on doit nécessairement le mettre en avant. Mais, au moins que l'on soit au courant de cela. Je pense que ce n'est pas une information complètement inintéressante ; ou qu'ils aient gagné des prix ou qu'ils aient obtenu la chaire électorale du Canada. Je n'en sais rien... Ce sont des choses pour lesquelles, j'ai l'impression, on n'a pas trop d'informations. C'est vrai que si l'on avait leur numéro ORCID ou leur profil LinkedIn, on ne passerait pas à côté de ce type d'informations.

Pierre FRANÇOIS : Tu as raison. Là encore, il faudrait pouvoir porter cela en termes d'ingénierie. C'est un peu lourd.

Emiliano GROSSMAN : Disons que c'est juste une ligne de plus dans le questionnaire.

Pierre FRANÇOIS : Tout à fait, tu as raison. Pour autant, quand on fait passer le questionnaire, on peut l'ajouter. Tu as tout à fait raison, absolument. Philippe.

Philippe BEZES : Merci beaucoup, Pierre, parce que c'est vraiment très précieux, très éclairant. J'avais trois remarques. La première, effectivement, ces éléments objectivants sont importants. Et, il faut quand même réfléchir, parce que, quand on parle avec des mastérants ou des candidats au Master, sur les perspectives en dehors de la recherche. On prononce des formules génériques, des postes dans des organisations d'expertise, des organisations internationales, des ONG, etc. D'un côté, ça donne des éléments concrets. De l'autre, par exemple, les différentiels salariaux peuvent être un sujet. Je trouve que ça méritera des discussions pour savoir, sur le plan de l'identité des Masters... Il y a la dimension vocation, la dimension recherche. Mais, pour ceux qui ne se destinaient pas strictement vers cela, comment reste-t-on attractif ? Il y a plusieurs manières de le faire. Mais, je trouve que ça pose cette question.

Après, je voulais poser deux questions. Elles renvoient aussi à vos capacités limitées. J'insiste toujours sur le fait qu'il faut vraiment que l'École de la recherche puisse se renforcer, parce que tous ces sujets sont hyper importants, pour que tu ne fasses pas ces calculs. Mais, pour que d'autres gens puissent les porter et les diffuser. Comment est-ce que l'on peut passer à une dimension plus corporate, c'est-à-dire un peu les Alumni de l'École de la recherche ? Je m'occupe d'une majeure qui n'a que trois ans d'existence. Donc, je peux suivre. Et, mes cohortes étaient petites. Donc, je peux suivre le petit nombre de personnes, 15, 20, 25, qui vont faire cette majeure politique publique. Et, voir ce qu'ils deviennent. Mais, ce serait bien d'avoir quelque chose comme un annuaire qui permettrait de faire des recrutements ultérieurs, j'entends en dehors de ceux qui sont en Doctorat. Et, même aussi pour avoir des conseils. Et, l'autre aspect qui est peut-être plus facile, mais je ne sais pas, c'est des exemples concrets. Je trouve super ce que vous faites sur le site, en mettant des citations, par exemple, de mastérants qui sont en thèse ailleurs qu'à Sciences Po. Vous en avez pris un, par exemple, de politiques publiques qui est à Genève. Je pense que c'est très important, très attractif. Mais, c'est vrai que ce serait bien aussi d'avoir, peut-être, de petits profils sur des gens qui ont des postes intéressants, en dehors de la recherche. En tout cas, de partager ces métiers, ces positions, si vous les avez.

Pierre FRANÇOIS : Merci beaucoup. Imola, je te laisse la parole, justement.

Imola STREHO : C'est dans la continuité, Philippe, de ce que l'on échangeait, à la suite de la remarque de Mirna. Si vous avez des profils, Stéphanie fait une veille aussi des profils. On a commencé à regarder les profils LinkedIn, à essayer de croiser cela avec une page LinkedIn un peu reboostée de l'École de la recherche. On va vous parler aussi d'un atelier métiers de la recherche. On essaye de trouver ces profils. Dans le cadre de ces ateliers, on fait des entretiens. Mais, si vous avez des personnes, dites-leur d'écrire à Stéphanie. On a fait d'ailleurs de très beaux portraits de chacun des DED. Donc, merci beaucoup. Celui de Vincent est en train de se préparer. Tout ça prend vraiment bien forme.

Pierre FRANÇOIS : On a avec Stéphanie SAMPER un appui qui est extrêmement précieux, pour travailler vraiment sur le fond, sur ces questions, en faisant une veille, et des présentations. Je pense, par ailleurs, comme tu l'as dit, qu'il y a un travail à faire à partir de ces données, à partir de ces exemples, de remontées beaucoup plus intuitives, sur notre propre positionnement, sur le discours que l'on tient aux étudiants, sur la manière dont on les accompagne, sur la manière dont on peut les aider, aussi, à construire un projet professionnel alternatif à celui qui est dans le cadre de la recherche. Là encore, Stéphanie est tout à fait mobilisable là-dessus. En tout cas, merci beaucoup pour tous vos retours qui me font, malgré tout, regretter que Dina ne soit pas avec nous. C'est elle qui va porter tout cela. Et, je pense qu'elle en aurait beaucoup bénéficié. On lui fera un débrief. Et, vous aurez l'occasion de discuter de nouveau avec elle.

S'il n'y a pas d'autres remarques sur ce sujet, je vous propose de passer au point suivant. Merci encore de vos retours.

7 – Points et questions des Élu. e. s doctorant. e. s et du personnel

Pierre FRANÇOIS : Je vous propose de passer au point suivant qui est le traditionnel moment points et questions des élus doctorants et du personnel. Je ne sais pas s'il y a des demandes de prises de parole. Maximilien, bien sûr.

Maximilien SERREAU : Bonjour à tous. On a trois points qu'on voulait soulever. Tout d'abord, le premier enjeu a été qu'on a été sollicité pour deux questions sur les CSI, les comités de suivi. La première, on a noté des cas d'hétérogénéité selon les laboratoires. Et, notamment une question sur la présence ou non du directeur de thèse. Il y a certains laboratoires qui mentionnent la possibilité du directeur d'être là tout du long, sauf à un moment précis. D'autres, au contraire, considèrent que ce serait plus intéressant qu'il ne soit pas là. Donc, ce serait bien qu'il y ait une homogénéité selon les laboratoires, pour être sûr de clarifier. Et, surtout selon les cas au sein des laboratoires. C'était un premier élément.

Deuxième élément, concernant les comités de suivi, c'est une question que l'on a déjà évoquée au fur et à mesure des réunions, avec certaines et certains d'entre vous. C'est le cas de rappeler, encore une fois, l'importance de laisser en premier lieu, dans la réunion, la possibilité pour les doctorants d'exposer des enjeux de problèmes avec la direction de harcèlement ou de VSS. Trop souvent, cette question est reléguée à la fin des CSI. Cela laisse peu la possibilité, pour les doctorants, d'exposer leurs préoccupations. Mais, aussi de rappeler, autant que possible, aux membres présents l'importance de faire des recours. On a eu plusieurs cas de doctorants qui nous faisaient part du fait qu'ils avaient soulevé des points très préoccupants, et qui n'avaient pas donné lieu, par la suite, à des signalements. Encore une fois, mentionner cette importance des CSI. C'était le premier point.

J'enchaîne sur le deuxième. On tenait à remercier les différents interlocuteurs qu'on a rencontrés pour le travail accompli, au niveau de la D4 ; sachant qu'on a toujours un certain nombre de questions qui se posent à nous, pour le financement de cette potentielle quatrième année, les modalités de distribution, l'ampleur de l'enveloppe débloquée, si elle était débloquée en une fois ou au fur et à mesure des trois ans. Donc, des détails techniques qui, j'imagine, s'éclairciront dans les mois à venir.

Et, le troisième point, on s'est réjoui de recevoir votre mail qui s'opposait fermement à l'intervention du Premier ministre, le 13 mars. Il faut toujours noter qu'un grand nombre de doctorants nous ont fait savoir, qu'ils estimaient les possibilités de développer un discours raisonné et argumenté, au sein de l'Institution, trop réduites, concernant la situation en Palestine. Et, ils condamnaient un silence institutionnel dans cette période où, les points de vue académiques et raisonnés seraient plus que bienvenus, étant donné la gravité des événements, et l'ampleur des contre-vérités médiatiques diffusées.

Pierre FRANÇOIS : Merci beaucoup pour vos remarques. Je vais réagir sur les différents points. Sur les CSI, les plus anciens parmi vous se souviennent que nous avons consacré, à la mise en place de règles communes, quelques centaines d'heures, y compris dans ce Conseil. On est arrivé à une liste de points qui, à mon sens, sont sans ambiguïté. Et, sont cohérents avec les règles qui sont énoncées dans le décret. Elles sont là aussi sans ambiguïté. Le directeur de thèse ne participe pas aux CSI. J'ai découvert que certains laboratoires — là, je découvre que dans certains laboratoires, en plus, il y a des pratiques hétérogènes — ont dit que non. C'est des discussions que l'on a, de manière récurrente, avec les laboratoires. Mais, si vous voulez, je n'ai pas de force coercitive là-dessus. Donc, je rappelle que les principes qui sont énoncés, qui ont été définis dans ce Conseil, qui ont été rédigés et qui sont disponibles sur le site de l'École de la recherche, sont sans ambiguïté. Ils prévoient que le CSI se réunit. Et, à l'issue du CSI, le directeur de thèse peut être invité, pour venir discuter avec les membres du CSI. C'était une solution qui avait été trouvée, et qui permettait de maintenir un dialogue ; ce qui me semble très bien venu. Et, qui, en même temps, permettait de respecter la logique de ce dispositif.

De la même manière, on rappelle — je rappelle, une nouvelle fois — que ce dispositif permet, notamment, de s'assurer qu'il n'y a pas de difficulté dans le déroulé de la direction de thèse.

Je rappelle, sur ce point, qu'il y a d'autres dispositifs d'alertes qui sont à votre disposition. Il ne faut pas du tout hésiter à les mobiliser. Vous avez très souvent des interlocuteurs qui sont identifiés dans vos laboratoires. Vous avez la possibilité d'interpeller votre DED. Vous avez la possibilité de vous rapprocher de la Direction de l'École. Et, vous avez la possibilité de saisir une médiatrice, en cas de difficulté de ce type. Donc, le CSI est un dispositif parmi d'autres. Il doit, effectivement, pouvoir être mobilisé. Mais, il peut être complété par d'autres dispositifs. Voilà ce que je voulais dire sur les CSI. Mais, Pierre-Philippe, je pense, comme tu as levé la main, que ça doit être là-dessus. J'imagine.

Pierre-Philippe COMBES : Tout à fait. Je ne sais pas si l'économie était particulièrement concernée par les réactions en question. Mais, effectivement, on l'avait implémenté comme tu l'as dit, Pierre, c'est-à-dire qu'il n'y avait qu'un seul moment de réunion où le directeur de thèse entraînait et sortait. Et, notamment la discussion qui avait eu lieu avec le HCERES, et celle entre les doctorants et le HCERES. Ma conclusion était qu'il y avait un désir que ce soit encore plus séparé. Effectivement, la nouvelle implémentation que je suis en train de finaliser, il va y avoir une présentation de l'avancement scientifique avec le directeur de thèse ; et, un autre moment, un autre jour, la réunion avec le Comité de suivi. Et, c'est le Comité de thèse du département qui centralisera un petit peu, pour se prononcer sur la réinscription. Et, bien sûr, prendra toutes les mesures qu'il serait nécessaire de prendre, à la suite de ça. Mais, on va côté économie, pour ne pas qu'il y ait d'ambiguïté, parce qu'effectivement il y en avait apparemment trop, on va carrément dissocier les choses. D'ailleurs, l'ambiguïté était aussi liée à la composition des Comités de suivi. Les doctorants, en tout cas en économie, initialement voulaient dans les Comités de suivi des gens qui soient sur leur sujet scientifique, pour avoir aussi plus de retours différents sur leurs avancées scientifiques. Mais, effectivement, la discussion avec le HCERES a montré que ce n'était sans doute pas une très bonne idée, pour toute la partie *well-being* du Comité de suivi, qui devait être la principale. Là aussi, ça va nous prendre un peu de temps. Mais, je pense que l'on va revisiter, réajuster un peu les Comités de suivi, pour que ça soit moins perçu comme quelque chose de scientifique, un complément scientifique ; que les étudiants peuvent avoir, par ailleurs, avec les *sine die* internes, en allant directement avoir les membres du département, etc. Le Comité de suivi, encore une

fois, on va plus le séparer, et le recentrer sur le *well-being*. Voilà la manière dont ça va évaluer. C'est en train de se mettre en place. Il ne faut pas que la procédure de réinscription s'étale sur trois mois. Mais, on va trouver ensemble un calendrier assez compact pour faire ça quand même, à peu près, sur les mêmes semaines. Mais, pas le même jour, à la même heure.

Pierre FRANÇOIS : Merci beaucoup, Pierre-Philippe. Thierry.

Thierry BALZACQ : Merci. En sciences politiques, c'est vrai que l'on a trois laboratoires. Certaines des pratiques peuvent être un peu des pratiques particulières aux laboratoires. Mais, les dispositions légales font que le directeur de thèse, évidemment, ne participe pas au CSI. Mais, il doit être entendu, sauf si j'ai mal lu les dispositions légales. Il doit être entendu, un moment donné. Donc, je ne comprends pas très bien la fixation sur ce point, parce qu'il s'agit juste de respecter la loi. Si le texte dit que le directeur ou la directrice de thèse doit être entendu, il faut prévoir un moment où cette personne est entendue. Avant ou après, franchement, cela m'est égal. Mais, il n'y a aucune idée. Je n'ai pas entendu, en tout cas, d'exigence que le directeur ou la directrice soit présent lors du CSI. Cela va de soi que le directeur ou la directrice de thèse ne participe pas au CSI. Il ou elle est entendue avant ou après. Cela me semble participer aussi du suivi, de l'accompagnement de la personne.

Ce que l'on est en train de faire en sciences politiques, justement, c'est de voir la manière de présenter un document de Comité de suivi individuel, avec une partie transversale qui rappelle les dispositions réglementaires en la matière. Et, des parties plus singulières qui concernent les laboratoires ; des dispositions particulières si l'on veut, qui expliquent aussi. Mais, ce sera un document unique, c'est-à-dire que les étudiants de sciences politiques pourront avoir ce document. Ils pourront voir les dispositions communes. Ce sera, en fait, du copié-collé du texte de loi. Et, des dispositions particulières qui seront propres à différents laboratoires. Un point d'attention, pour nous, a été de bien rappeler au Comité de suivi individuel que ce travail doit — en tout cas, quand le Comité se réunit — bien comporter les deux temps : un temps de discussion sur le suivi, l'accompagnement scientifique de la thèse. Et, un temps beaucoup plus sur la logistique, mais aussi sur les aspects humains de cet accompagnement.

Je noterais simplement, au passage, que la partie accompagnement humain, il y a d'autres dispositifs, comme Pierre l'a rappelé. On l'a aussi rappelé dans certains laboratoires ou réunions auxquels j'ai assisté. Au fond, ce qui était important, c'est que les doctorants et les doctorantes se sentent entendus, mais surtout aussi écoutés. Et, qu'ils puissent savoir qu'il existe aussi à Sciences Po des forums, des plateformes, des cellules où ils peuvent s'adresser très rapidement. Il y a différentes manières de le faire. Et, ils ne doivent pas attendre le Comité de suivi qui se réunit une fois par an, pour présenter leurs griefs. Et, notamment dès que ces faits sont de nature très grave. Il ne faut pas attendre la fin de l'année pour le faire. Il faut immédiatement réagir. Si on doit le mettre dans le Comité de suivi individuel, en tout cas, en sciences politiques, je ne suis pas fermé. On peut le mettre, pour rappeler aux gens que ces cas ne doivent pas attendre la réunion du Comité. Ça peut être le moment de soulever des questions. Mais, ce n'est pas l'échéance. On a été victime de quelque chose. On n'attend pas la fin d'année pour en faire état. Il faut immédiatement réagir. On peut le mettre dans le document, si c'est nécessaire.

Pierre FRANÇOIS : Merci beaucoup, Thierry. Laurence.

Laurence LOUËR : Bonjour. Merci. Je voulais plus particulièrement réagir au point de Maximilien, sur la question du conflit israélo-palestinien, et la responsabilité de la faculté permanente d'organiser des événements à vocation pédagogique, scientifique sur cette question. Je voulais dire qu'on en est tout à fait conscient. C'est au programme de nos discussions du Conseil scientifique, du programme Afrique du Nord, Moyen-Orient qui vient d'être lancé. On discute de tout cela. On y est tout à fait favorable, c'est-à-dire ceux qui ont une compétence particulière sur cette question. Comme vous le comprenez,

c'est une question qui est particulièrement sensible, pour des tas de raisons. Donc, il faut trouver le bon format. Mais, on y réfléchit.

Pierre FRANÇOIS : Sur les D4, j'ai envie de dire oui. Il y a des clauses de revoyure. Mais, c'est complètement dans les mains de Dina. Elle va revenir vers vous, et prendre à bras le corps cette question. Je discute évidemment, et je réfléchis avec elle. Mais, comme c'est elle qui va porter l'affaire, c'est avec elle qu'il faut discuter de cela avant tout.

Un mot sur la situation relative à la Palestine, et aux reproches qui sont adressés à la Direction de Sciences Po. Très sincèrement, c'est très compliqué d'aborder cette question de manière circonstanciée, dans le temps qu'il nous reste. Je vous propose de vous dire deux mots. Mais, si vous voulez qu'on en discute, avec les élus doctorants, vous n'hésitez pas. Vous me mettez un message et l'on se voit. Et, on se voit rapidement, pour que je vous explique, de manière plus précise, la manière dont la question se pose aux yeux des doyens. J'insiste là-dessus. Le collectif des doyens est préoccupé par la situation actuelle. Nous en discutons énormément. Nous allons prendre des initiatives. Nous partageons une partie de vos interrogations sur des formes de discrétions. Et, on va revenir vers vous, en nous efforçant de rester dans notre rôle, qui est un rôle d'organisation de la formation, d'animation des formations, et d'animation d'une dimension pédagogique et également scientifique. Donc, je vais complètement dans le sens de ce que disait Laurence, à l'instant. Et, de ne pas nous substituer à la vie étudiante. Il y a une Direction de la vie étudiante à Sciences Po, qui est malgré tout censée s'occuper d'une partie des questions que vous posez. Donc, on a déjà fait des propositions. Elles ont reçu un écho limité. Donc, on a décidé de changer de méthode. Mais, on peut s'occuper directement. Et, on souhaite s'occuper directement de ce qui concerne notre métier, et pas l'organisation de la vie étudiante. Il est important, à nos yeux, que la Direction de la vie étudiante fasse son travail. J'en reste là. Mais, vraiment, si vous voulez qu'on en parle davantage, vous n'hésitez pas. Vous me mettez un mail. Et, on se voit très vite, pour rentrer un peu plus dans le détail de cette séquence. Clémentine.

Clémentine SCOTT : Bonjour à toutes et à tous. C'est sur un tout autre sujet, en fait. Je voulais vous parler du site internet de l'École de la recherche. On a la chance d'avoir été rejoint par Stéphanie, qui nous fait grandement avancer en termes de communication. Et, sur la partie doctorat du site, on va entamer un travail de refonte, pour donner un peu plus de visibilité aux Doctorats, sur toute la partie scolarité, soutenance, suivi, etc. C'est vraiment les prémisses. Ça va être long. Mais, si vous avez des retours personnellement ou de vos doctorants, s'il y a quoi que ce soit auquel vous pensez, n'hésitez pas à m'écrire à ce sujet. On est vraiment preneur de toutes les idées, de tous les conseils. Merci à tous.

Pierre FRANÇOIS : Merci beaucoup. Est-ce qu'il y a d'autres points que souhaiteraient porter les élus ? Il nous reste cinq minutes pour une série de points d'information. Donc, on va peut-être réussir à terminer à l'heure.

8 – Points divers

Pierre FRANÇOIS : Un premier point divers, pour vous dire que nous sommes en train de lancer de nouveaux appels pour le fonds de soutien à la recherche doctorale. On propose aux doctorants, suivant des règles un peu différentes, selon l'année dans laquelle ils sont inscrits, de les aider à financer une partie de leurs besoins en matière de recherche. Les appels sont en train de partir. Si vous avez des doctorants, n'hésitez pas à relayer ces éléments, à l'intérieur de vos unités. On est content de la manière dont ça se passe, parce que de plus en plus de doctorants font appel à ce fonds. Il est utilisé de manière beaucoup plus transverse et égalitaire. Il est de plus en plus utilisé de manière à peu près complète, maintenant, chaque année. Donc, c'est super. C'est de l'argent qui est là, dont on peut se servir. Donc, c'est bien. N'hésitez pas à en faire la publicité. La logique est quand même d'essayer de financer, dans les règles, disons de la comptabilité auxquelles on est soumise quand même. On ne peut pas financer

absolument tout et n'importe quoi. Mais, on essaye d'avoir le spectre le plus large possible sur ce qui est finançable.

Il y avait un autre point divers qui portait sur les salles de soutenance. C'est un feuilleton un peu triste que nous évoquons chaque CED. Imola, je vais te donner la parole.

Imola STREHO : La situation actuelle que nous souhaitons vous partager est que nous avons de très bons retours des doctorants, des membres de soutenance et des jurys de doctorats qui se passent bien, en ce moment. Ça se passe bien. Les soutenances sont dans de belles salles, sur le beau campus qui est printanier. Mais, c'est au prix d'un très grand stress pour l'équipe en termes d'organisation avec le planning, parce que nous ne sommes pas en période prioritaire, comme vous le savez. Et, même en période prioritaire qui est octobre, début décembre, on se substitue au planning. À nouveau, on voulait vous dire qu'une entraide éventuellement avec les laboratoires, et un peu de compréhension sur parfois des délais d'identification de la salle, sont nécessaires pour notre équipe. Sachez qu'il y a une grande mobilisation, et que le résultat est très positif.

Pierre FRANÇOIS : Merci beaucoup. C'est une question récurrente, si je puis dire, mais qui est extrêmement coûteux pour les membres de l'équipe. Donc, si vous pouvez sensibiliser les collègues, et leur dire qu'il faut être un peu cool, parce qu'on est vraiment entre le marteau et l'enclume, sur ce sujet. Je vous indique, mais ça a déjà été dit, que la semaine prochaine des rencontres sont organisées autour des métiers de la recherche. Elles vont se dérouler à Saint-Thomas et en Zoom, en fonction des sessions. Imola, je te laisse en dire un petit mot supplémentaire.

Imola STREHO : Tout le programme est en ligne. On a aussi mis l'information sur notre compte X et LinkedIn. C'est un programme riche avec beaucoup d'anciens de l'EDR que vous pouvez suivre sur Zoom ou en présentiel.

Pierre FRANÇOIS : Merci beaucoup. Et, dernier point pour vous indiquer que la diplomation aura lieu cette année le 28 juin 2024 à 10 h 30, au Grand Rex. Donc, nous quittons la Philharmonie. Et, nous allons dans un cinéma. La cérémonie de diplomation aura lieu le 28 juin au matin.

Imola STREHO : Tout le monde est invité, parce qu'il y a de la place. Donc, vous recevrez les invitations. Et, ça va être une très belle fête.

Pierre FRANÇOIS : Donc, n'hésitez pas. Si vous en avez la possibilité, c'est souvent un moment très fort pour les mastérants et les doctorants qui participent à cela. Donc, vraiment, n'hésitez pas. Merci à toutes et tous. On s'arrête. Il est 14 h 30 sur mon horloge. On a respecté le temps. Merci beaucoup. On se retrouve au mois de juin au plus tard. Merci beaucoup. À bientôt.

Imola STREHO : 5 juin.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.